

MeDirect.be est la première banque belge à supprimer de manière permanente tous les frais de courtage sur les ETF.

La banque en ligne prévoit une croissance vers un demi-million de Belges possédant des ETF fin 2029.

Important : les informations contenues dans ce communiqué de presse sont de nature générale. Elles ne sont pas adaptées à des circonstances personnelles ou spécifiques et ne peuvent donc pas être considérées comme des conseils personnels, professionnels, juridiques, fiscaux, financiers ou autres.

Bruxelles, mardi 26 août – MeDirect.be devient la première banque belge à supprimer totalement les frais de courtage sur les transactions ETF. La banque en ligne introduit 0%* de frais de courtage pour toutes les transactions ETF, sans exception ni limitation. Il ne s'agit pas d'une action temporaire, mais d'une nouvelle norme permanente. La banque s'attend à ce qu'à la fin 2029, un demi-million de Belges posséderont au moins un ETF, contre 125.000 fin 2024. Avec une offre étendue d'ETF et de fonds d'investissement, que les clients peuvent acheter et vendre sans limitation à 0%* de frais de courtage sur les ETF et 0%** de frais d'entrée et de sortie sur tous les fonds d'investissement de 65 gestionnaires d'actifs, MeDirect.be se positionne comme LA banque pour les ETF et les fonds en Belgique.

Pionnier en Belgique

MeDirect est la première banque belge à introduire 0%* comme tarif standard pour toutes les transactions d'achat et de vente d'ETF sans aucune restriction. « Le 0% pour les transactions ETF est une offre très claire, sans exceptions », déclare **Alain Moreau, CEO de MeDirect**. « Le tarif 0% s'applique à toutes les transactions ETF, à tout moment de la journée et sur toutes les bourses. Nous n'imposons pas non plus de nombre maximal de transactions par jour ou par mois. »

10 fois plus de transactions chez MeDirect en deux ans

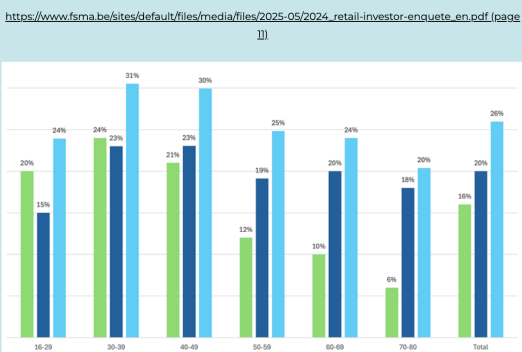
« Les clients chez MeDirect ont découvert les ETF en masse. Le nombre de transactions a décuplé au cours des 24 derniers mois », déclare **Alain Moreau, CEO de MeDirect**. « L'investissement en ETF peut en effet offrir des avantages considérables par rapport aux fonds traditionnels, surtout si l'on prend en compte les coûts d'entrée souvent exorbitants des banques classiques. Nous avons également constaté un afflux important de clients des grandes banques traditionnelles. »

Les plus de 50 adoptent les ETF avec le même enthousiasme

Les chiffres de MeDirect montrent un intérêt croissant pour les ETF dans toutes les catégories d'âge. « On prétend souvent que ce sont surtout les jeunes investisseurs qui adoptent les ETF tandis que les plus de 50 ans resteraient sur la touche. Les chiffres de MeDirect contredisent cela », explique Moreau.

Investisseurs belges détenant au moins un ETF, % par tranche d'âge

Vert = Population belge 2024
Bleu foncé = Clients MeDirect août 2024
Bleu clair = Clients MeDirect août 2025



Croissance vers un demi-million

Selon une enquête de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), 16% des investisseurs belges possédaient au moins un ETF en portefeuille fin 2024. MeDirect estime qu'environ 125.000 Belges possédaient au moins un ETF fin 2024. « Nous voyons à la fin 2029 environ un demi-million de Belges avec au moins un ETF dans leur portefeuille », selon Moreau. « Au premier trimestre 2025, 22.000 Belges ont acheté un ETF pour la première fois, selon les chiffres de la FSMA, un nouveau record absolu. Depuis lors, nous avons vu s'accroître davantage le nombre d'investisseurs qui ont découvert les ETF chez MeDirect, et ceci déjà avant le tarif de 0%. Nous estimons que le tarif de 0% sur le marché belge, sans aucune restriction, donnera encore un coup de pouce à l'intérêt auprès des investisseurs belges dans les mois et années à venir. »

https://www.fsma.be/sites/default/files/media/files/2025-07/2025_g1_retail-investor_dashboard.pdf (page 2)

LA banque belge pour les ETF et fonds

MeDirect souhaite devenir, avec son offre performante permanente et ses tarifs compétitifs, LA banque de référence belge pour investir en ETF et fonds.

- Les investisseurs en ETF ne paient pas de frais de courtage chez MeDirect. Le tarif 0%* s'applique à toutes les transactions ETF chez MeDirect, à tout moment de la journée et sur toutes les bourses. Il n'y a pas de nombre maximal de transactions par jour ou par mois. Ceci n'est pas seulement important pour les investisseurs avec un patrimoine modeste à investir, mais aussi pour la diversification dans les portefeuilles.
- Les investisseurs en fonds trouvent chez MeDirect une offre étendue de fonds gérés activement par 65 gestionnaires d'actifs, qui peuvent effectivement apporter une valeur ajoutée par rapport aux ETF. Ces fonds sont, de plus, proposés sans frais d'entrée**. Ce dernier point n'est pas seulement important pour le rendement net de l'investissement, mais aussi pour que les investisseurs ne soient pas freinés lors du rééquilibrage de leur portefeuille de fonds (arbitrage).

* 0% de frais de courtage pour toutes les transactions ETF : Hors taxes éventuelles. Investir comporte toujours des risques, y compris de perte en capital. Les performances du passé ne sont pas une garantie de rendement futur. MeDirect ne fournit pas de conseil en investissement.

** 0% de frais d'entrée et de sortie sur tous les fonds d'investissement : MeDirect Bank SA ne prélève, pour son propre bénéfice, aucune commission à la souscription d'un fonds d'investissement ; attention, des taxes peuvent s'appliquer lors du rachat/vente. La détention d'un fonds d'investissement engendre des frais prélevés par le fonds et la rétribution des services fournis par MeDirect est payée par le fonds souscrit au travers d'une rétrocession partielle de sa commission de gestion. Investir comporte toujours des risques, y compris de perte en capital. Les performances du passé ne sont pas une garantie de rendement futur. MeDirect ne fournit pas de conseil en investissement.